FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU KIT



Trousse Nom du produit Access HIV combo V2 (2 x 100 Tests)

Trousse Numéro (s) de catalogue C28430

Date de révision 22-mai-2023

Contenu du kit

Numéro (s) de catalogue	Nom du produit
12010910	R1a - Paramagnetic Particles (2,9 ml)
12010999	R1b - Conjugate additive (12,5 ml)
12010998	R1c - Conjugates (3,55 ml)
12011002	R1d - Conjugates (2,8 ml)

KITL / EN Page 1/58



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 22-mai-2023 Numéro de révision 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit R1a - Paramagnetic Particles (2,9 ml)

Numéro (s) de catalogue 12010910

Nanoforms Sans objet

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social
Bio-Rad Laboratories Inc.
Fabricant
Bio-Rad

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad

1000 Alfred Nobel Drive

Hercules, CA 94547

Bio-Rad

3 boulevard Raymond Poincaré

92430 Marnes-la-Coquette

USA France

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

EGHS / EN Page 2/58

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

(Bétail). Contient du matériel d'origine animale.

Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Éthanol 64-17-5	1 - 2.5	Aucune donnée disponible	(603-002-00 -5) 200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	-	ı	-
Chlorure de sodium 7647-14-5	0.3 - 0.99	Aucune donnée disponible	231-598-3	Aucune donnée disponible	-	1	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	(011-004-00 -7) 247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone, en mélange avec	0.001 - 0.01	Aucune donnée disponible	(613-167-00 -5)	, ,	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 %	100	100

EGHS / EN Page 3/58

2-méthyl-3(2H)-isoth	Skin Corr. 1B (H314) Skin Corr. 1C ::
iazolone	Eye Dam. 1 (H318) C>=0.6%
55965-84-9	Skin Sens. 1A (H317) Skin Irrit. 2 ::
	(EUH071) 0.06%<=C<0.6
	Aquatic Acute 1 (H400) %
	Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1A
	(H410) :: C>=0.0015%
	Eye Dam. 1 ::
	C>=0.6%

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard -	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
			mg/L		
Éthanol 64-17-5	7060	Aucune donnée disponible	Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API) 116.9	116.9 133.8	Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API)
Chlorure de sodium 7647-14-5	3000	10000	133.8 Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)	0.054 - 0.52	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Consulter un médecin.

EGHS / EN Page 4/58

R1a - Paramagnetic Particles (2,9 ml)

Date de révision 22-mai-2023

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Méthodes de nettoyage Utilisation:. Désinfectant. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

EGHS / EN Page 5/58

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Suivre les précautions universelles et standard pour la manipulation de matières potentiellement infectieuses.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Éthanol	=	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm
64-17-5		TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1907 mg/m ³		TWA: 1900 mg/m ³
		STEL 2000 ppm			
		STEL 3800 mg/m ³			
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³	D*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	*	H*		K*	*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i		TWA: 0.05 mg/m ³	-	-	-
sothiazolone, en mélange		Sh+			
avec					
2-méthyl-3(2H)-isothiazol					
one					
55965-84-9					
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Éthanol	-	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm
64-17-5		Ceiling: 3000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
			STEL: 2000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1300 ppm
			STEL: 3800 mg/m ³	STEL: 1900 mg/m ³	STEL: 2500 mg/m ³
Azoture de sodium	*	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	S+	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.3 mg/m ³	H*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	TWA: 0.1 mg/m ³	D*	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	iho*
				A*	
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Éthanol	TWA: 1000 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1900 mg/m ³

EGHS / EN Page 6/58

64-17-5	TWA:	: 1900 mg/m ³	TWA: 380 mg/m ³	TWA: 380 mg/m ³	TWA: 19	900 mg/m ³	STEL: 3800 mg/m ³
		L: 5000 ppm		Peak: 800 ppm		J	Ĭ
		: 9500 mg/m ³		Peak: 1520 mg/m ³			
Azoture de sodium		A: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³		TWA: 0.2 mg/m ³	TW/A·	0.1 ppm	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Peak: 0.4 mg/m ³		0.1 ppm 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
20020 22 0	""	*		T cak. 0.4 mg/m		0.1 ppm	OTEL: 0.0 mg/m
						0.1 ppm 0.3 mg/m ³	
Name alainsiana		lula a da	Italia MDI DO	Italia AIDII			Literania
Nom chimique	OTE	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII		ttonie	Lituanie
Éthanol	SIE	L: 1000 ppm	-	STEL: 1000 ppm	TWA: 10	000 mg/m ³	TWA: 500 ppm
64-17-5				STEL: 1884 mg/m ³			TWA: 1000 mg/m ³
							STEL: 1000 ppm
							STEL: 1900 mg/m ³
Chlorure de sodium		-	-	-	TWA:	5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
7647-14-5							
Azoture de sodium	TWA	A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.29 mg/m ³	TWA: 0	0.1 mg/m ³	O*
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.11 ppm		0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
		Sk*	cute*			\da*	STEL: 0.3 mg/m ³
Nom chimique	Lu	xembourg	Malte	Pays-Bas	No	rvège	Pologne
Éthanol		-	-	TWA: 260 mg/m ³		500 ppm	TWA: 1900 mg/m ³
64-17-5				STEL: 1900 mg/m ³)50 mg/m ³	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
04 17 9				H*		625 ppm	
				''		87.5 mg/m ³	
A		5 +	1	7144 0 4 / 0			STEL: 0.3 mg/m ³
1 /\ 7 oturo do coduum							
Azoture de sodium	CTE	Peau*	skin*	TWA: 0.1 mg/m ³		0.1 mg/m ³	
Azoture de sodium 26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³		0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	TWA	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³ H*	STEL: (0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra*
26628-22-8 Nom chimique	TWA	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie	STEL: (0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne
26628-22-8 Nom chimique Éthanol	TWA	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm	STEL: (Slo TWA: 9	0.3 mg/m ³ ovénie 160 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm
26628-22-8 Nom chimique	TWA	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA:	0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne
26628-22-8 Nom chimique Éthanol	TWA	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL:	0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm
26628-22-8 Nom chimique Éthanol	STE	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³	STEL: 0 Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1	0.3 mg/m ³ evénie 60 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³
26628-22-8 Nom chimique Éthanol	STE	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: 0	0.3 mg/m ³ vénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³
26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5	STE	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: 0	0.3 mg/m ³ evénie 60 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³
26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium	TWA STE	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1	0.3 mg/m ³ vénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³
26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium	TWA STE	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m ³ L: 0.3 mg/m ³ g: 0.29 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K*	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1	0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium	TWA STEI TWA STEI Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m ³ L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K*	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1	0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8	TWA STEI TWA STEI Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea*	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P*	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1	0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ K*	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica*
26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique	TWA STEI TWA STEI Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea*	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P*	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: (0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ K*	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica*
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol	TWA STEI TWA STEI Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P*	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: (0.3 mg/m ³ ovénie 060 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³ 0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ K*	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica*
26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique	TWA STEI TWA STEI Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* NGV: NGV: 1	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: 1	0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ K* Real TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol	TWA STEI TWA STEI Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppr	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: 1	0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K*	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5	TWA STEI Ceilin Ceilir	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm GV: 1900 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppr STEL: 1920 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: 1 TWA: (STEL:	0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K*	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium	TWA STEI Ceilin Ceilir	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm (GV: 1900 mg/m³ 0.1 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m TWA: 0.2 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1 TWA: (STEL: (STEL: (0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K* Reform TWA STE STEI TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³ A: 0.1 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5	TWA STEI Ceilin Ceilir	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm GV: 1900 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppr STEL: 1920 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1 TWA: (STEL: (STEL: (0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K* Reform TWA STE STEI TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8	TWA STE TWA STE Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm (GV: 1900 mg/m³ CGV: 0.3 mg/m³ GV: 0.3 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m STEL: 1920 mg/m STEL: 0.4 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: 9 STEL: 1 TWA: (STEL: 1 TWA: (STEL: (STEL: (0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K* Reform TWA STE STEI TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³ A: 0.1 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-	TWA STE Ceiling Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm (GV: 1900 mg/m³ 0.1 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m STEL: 1920 mg/m STEL: 0.4 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: 1 TWA: (STEL:	0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K* Reform TWA STE STEI TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-zolone, en mélange at	TWA STE Ceiling Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm (GV: 1900 mg/m³ CGV: 0.3 mg/m³ GV: 0.3 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppm STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m STEL: 0.4 mg/m S+ TWA: 0.2 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: 1) TWA: (STEL: 0	0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K* Reform TWA STE STEI TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³
Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Éthanol 64-17-5 Azoture de sodium 26628-22-8 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-	TWA STE Ceiling Ceiling Ceiling	L: 0.3 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ Portugal L: 1000 ppm A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ g: 0.29 mg/m³ ng: 0.11 ppm Cutânea* S NGV: NGV: 1 Vägledande Vägledande k NGV:	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Roumanie TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P* uède 500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm (GV: 1900 mg/m³ CGV: 0.3 mg/m³ GV: 0.3 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ H* Slovaquie TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m³ Ceiling: 1920 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Ceiling: 0.3 mg/m³ Suisse TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m STEL: 1920 mg/m STEL: 0.4 mg/m	STEL: (Slo TWA: 9 TWA: STEL: 1 TWA: (STEL: 1) TWA: (STEL: 0	0.3 mg/m³ vénie 060 mg/m³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m³ 0.1 mg/m³ 0.3 mg/m³ K* Reform TWA STE STEI TW	TWA: 0.1 mg/m³ skóra* Espagne STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica* Dyaume-Uni A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³ A: 0.1 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

EGHS / EN Page 7/58

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

Aucun(e) connu(e)

Aucune information disponible

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Suivre les précautions universelles et standard pour la manipulation de matières

potentiellement infectieuses.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide État physique Suspension Aspect Couleur marron foncé Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de

Point / intervalle d'ébullition

Inflammabilité (solide, gaz)

congélation

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition

pН

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique

Viscosité dynamique

Hvdrosolubilité Solubilité(s)

Coefficient de partage Pression de vapeur Densité relative Masse volumique apparente

Densité de liquide Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie

Distribution granulométrique

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

363 °C

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Miscible à l'eau

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

EGHS / EN Page 8 / 58

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

EGHS / EN Page 9/58

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 25,261.10 mg/kg **ETAmél (voie cutanée)** 20,000.00 mg/kg **ETAmél** 6,494.40 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Éthanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat) 4 h
			= 133.8 mg/L (Rat) 4 h
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat)1 h
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg(Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat)4 h
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg(Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

EGHS / EN Page 10/58

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Éthanol	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales	-	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)
Chlorure de sodium	-	promelas) LC50: 5560 - 6080mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =12946mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 6020 - 7070mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =7050mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 6420 - 6700mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 4747 - 7824mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =1000mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 340.7 - 469.2mg/L (48h, Daphnia magna)
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.7mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =5.46mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Éthanol	-0.35	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	0.7	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

EGHS / EN Page 11/58

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Éthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

<u>IMDG</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé
14.2 Désignation officielle de Non réglementé

EGHS / EN Page 12/58

Date de révision 22-mai-2023

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

	Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
1	Éthanol	RG 84	-
	64-17-5		
	Chlorure de sodium	RG 78	-
	7647-14-5		

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2) aquatique (WGK)

Pays-Bas

	Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Ī	Éthanol	Present	-	Fertility Category 1A
-				Development Category 1A
-				Can be harmful via
				breastfeeding

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

EGHS / EN Page 13/58

Date de révision 22-mai-2023

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)		
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire		

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
Éthanol - 64-17-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 6 : Protection des produits pendant le stockage Type de produits 11 : Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication Type de produits 12 : Produits anti-biofilm Type de produits 13 : Produits de protection des fluides de travail ou de coupe

<u>Inventaires internationaux</u> Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

EGHS / EN Page 14/58

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 22-mai-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / EN Page 15 / 58



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 22-mai-2023 Numéro de révision 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit R1b - Conjugate additive (12,5 ml)

Numéro (s) de catalogue 12010999

Nanoforms Sans objet

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social
Bio-Rad Laboratories Inc.
Fabricant
Bio-Rad

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad

1000 Alfred Nobel Drive

Hercules, CA 94547

Bio-Rad

3 boulevard Raymond Poincaré

92430 Marnes-la-Coquette

USA France

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

EGHS / EN Page 16/58

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

(Bétail). Contient du matériel d'origine animale.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Glycérine 56-81-5	20 - 35	Aucune donnée disponible	200-289-5	Aucune donnée disponible	-	-	-
Chlorure de sodium 7647-14-5	2.5 - 5	Aucune donnée disponible	231-598-3	Aucune donnée disponible	-	-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible		Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		-	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isoth iazolone	0.01	Aucune donnée disponible	(613-167-00 -5)	Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 % Skin Corr. 1C :: C>=0.6%		100

EGHS / EN Page 17/58

55965-84-9	Skin Sens. 1A (H317) Skin Irrit. 2 ::	
	(EUH071) 0.06%<=C<0.6	
	Aquatic Acute 1 (H400) %	
	Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1A	
	(H410) :: C>=0.0015%	
	Eye Dam. 1 ::	
	C>=0.6%	

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Glycérine 56-81-5	12600	10000	Inhalation LC50 Rat >2.75 mg/L 4 h (condensation aerosol, Source: ECHA) 2.75	>2.75	Inhalation LC50 Rat >2.75 mg/L 4 h (condensation aerosol, Source: ECHA)
Chlorure de sodium 7647-14-5	3000	10000	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)	0.054 - 0.52	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

EGHS / EN Page 18/58

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE: l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

EGHS / EN Page 19/58

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Glycérine	-	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5					
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³	D*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	*	H*		K*	*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i	-	TWA: 0.05 mg/m ³	-	-	-
sothiazolone, en mélange		Sh+			
avec					
2-méthyl-3(2H)-isothiazol					
one					
55965-84-9					
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Glycérine	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 20 mg/m ³
56-81-5		Ceiling: 15 mg/m ³			
Azoture de sodium	*	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	S+	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.3 mg/m ³	H*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	TWA: 0.1 mg/m ³	D*	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	iho*
				A*	
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Glycérine	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	-
56-81-5			Peak: 400 mg/m ³		
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.1 ppm	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³		Peak: 0.4 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	*			STEL: 0.1 ppm	
				STEL: 0.3 mg/m ³	
Nom chimique	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Lettonie	Lituanie
Chlorure de sodium	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
7647-14-5					-
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.29 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	O*
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.11 ppm	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
	Sk*	cute*		Ada*	STEL: 0.3 mg/m ³
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne

EGHS / EN Page 20/58

Glycérine 56-81-5		-	1	-		-	TWA: 10 mg/m ³	
Azoture de sodium		Peau* skin*		TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: (0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	
26628-22-8	STE	L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL:	0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	
		A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	H* ~		J	skóra*	
Nom chimique		Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	ovénie	Espagne	
Glycérine	TW	A: 10 mg/m ³	-	TWA: 11 mg/m ³	TWA: 2	200 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	
56-81-5		· ·			STEL: 4	400 mg/m ³		
Azoture de sodium	TWA	A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: (0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	K*		0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	
	Ceilin	g: 0.29 mg/m ³	P*	Ceiling: 0.3 mg/m ³		K*	vía dérmica*	
	Ceili	ng: 0.11 ppm						
	(Cutânea*						
Nom chimique		S	uède	Suisse		Ro	oyaume-Uni	
Glycérine			-	TWA: 50 mg/m	3	TW	/A: 10 mg/m ³	
56-81-5				STEL: 100 mg/r	n³	STE	EL: 30 mg/m ³	
Azoture de sodium		NGV:	0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³		TW	TWA: 0.1 mg/m ³	
26628-22-8		Bindande K	(GV: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.4 mg/n			EL: 0.3 mg/m ³	
				-			Sk*	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia			-	S+			-	
zolone, en mélange avec				TWA: 0.2 mg/m	1 ³			
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone				STEL: 0.4 mg/n	n_3			
55965-84-9				_				

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueAspect
Liquide
solution aqueuse

•

EGHS / EN Page 21/58

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Couleur Transparent, incolore

Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible congélation

Point / intervalle d'ébullition Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair 160 °C Température d'auto-inflammabilité 392.78 °C

Température de décomposition Aucun(e) connu(e) 7.4 Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Miscible à l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité de liquide Aucune donnée disponible Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Aucune information disponible Distribution granulométrique

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de

dangereuses sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

EGHS / EN Page 22 / 58 _____

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 20,392.70 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 20,000.00 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation			
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat) 4 h			
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg(Rabbit)	> 42 mg/L (Rat)1 h			
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg(Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h			
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg (Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible. **oculaire**

EGHS / EN Page 23/58

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Glycérine	Glycérine -		-	-
		Oncorhynchus mykiss)		
Chlorure de sodium	-	LC50: 5560 - 6080mg/L	-	EC50: =1000mg/L (48h,
		(96h, Lepomis		Daphnia magna)
		macrochirus)		EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		LC50: =12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
		Lepomis macrochirus)		
		promelas)		
		LC50: =7050mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		

EGHS / EN Page 24/58

		LC50: 4747 - 7824mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)		
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.7mg/L (96h,	-	-
		Lepomis macrochirus) LC50: =5.46mg/L (96h, Pimephales promelas)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage		
Glycérine	-1.75		
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	0.7		
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone			

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Glycérine	La substance n'est pas PBT/vPvB
Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

EGHS / EN Page 25/58

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Chlorure de sodium	RG 78	-
7647-14-5		

EGHS / EN Page 26/58

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

<u> </u>			
Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)		
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire		

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 6 : Protection des produits pendant le stockage Type de produits 11 : Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication Type de produits 12 : Produits anti-biofilm Type de produits 13 : Produits de protection des fluides de travail ou de coupe

Inventaires internationaux Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

EGHS / EN Page 27/58

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] Méthode utilisée Toxicité aiguë par voie orale Méthode de calcul Toxicité aiguë par voie cutanée Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - gaz Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard Méthode de calcul Corrosion/irritation cutanée Méthode de calcul ésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode de calcul Sensibilisation respiratoire Méthode de calcul Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Mutagénicité Méthode de calcul Méthode de calcul Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction Méthode de calcul STOT - exposition unique Méthode de calcul STOT - exposition répétée Méthode de calcul Méthode de calcul Toxicité aquatique aiguë Méthode de calcul Toxicité aquatique chronique Danger par aspiration Méthode de calcul Méthode de calcul Ozone

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 22-mai-2023

EGHS / EN Page 28/58

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / EN Page 29/58



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 19-mai-2023 Numéro de révision 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit R1c - Conjugates (3,55 ml)

Numéro (s) de catalogue 12010998

Nanoforms Sans objet

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social
Bio-Rad Laboratories Inc.
Fabricant
Bio-Rad

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad

1000 Alfred Nobel Drive

Hercules, CA 94547

Bio-Rad

3 boulevard Raymond Poincaré

92430 Marnes-la-Coquette

USA France

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

EGHS / EN Page 30/58

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

Contient du matériel d'origine animale. (Bétail).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Glycérine 56-81-5	35 - 50	Aucune donnée disponible	200-289-5	Aucune donnée disponible	-	-	-
Éthanol 64-17-5	1 - 2.5	Aucune donnée disponible	(603-002-00 -5) 200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-
Chlorure de sodium 7647-14-5	0.3 - 0.99	Aucune donnée disponible	231-598-3	Aucune donnée disponible	-	-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	(011-004-00 -7) 247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	-	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone,	0.001 - 0.01	Aucune donnée disponible	(613-167-00 -5)	` '	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6	100	100

EGHS / EN Page 31/58

en mélange avec	Acute Tox. 3 (H331)
2-méthyl-3(2H)-isoth	Skin Corr. 1B (H314) Skin Corr. 1C ::
iazolone	Eye Dam. 1 (H318) C>=0.6%
55965-84-9	Skin Sens. 1A (H317) Skin Irrit. 2 ::
	(EUH071) 0.06%<=C<0.6
	Aquatic Acute 1 (H400) %
	Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1A
	(H410) :: C>=0.0015%
	Eye Dam. 1 ::
	C>=0.6%

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Glycérine 56-81-5	12600	10000	Inhalation LC50 Rat >2.75 mg/L 4 h (condensation aerosol, Source: ECHA) 2.75	>2.75	Inhalation LC50 Rat >2.75 mg/L 4 h (condensation aerosol, Source: ECHA)
Éthanol 64-17-5	7060	Aucune donnée disponible	Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API) 116.9 133.8	116.9 133.8	Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API)
Chlorure de sodium 7647-14-5	3000	10000	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)	0.054 - 0.52	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9	53	87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

EGHS / EN Page 32/58

Date de révision 19-mai-2023

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE: l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

EGHS / EN Page 33/58

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les layer avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Glycérine	-	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5					
Éthanol	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm
64-17-5		TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1907 mg/m ³		TWA: 1900 mg/m ³
		STEL 2000 ppm			
		STEL 3800 mg/m ³			
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³	D*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	*	H*		K*	*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i	-	TWA: 0.05 mg/m ³	-	-	-
sothiazolone, en mélange		Sh+			
avec					
2-méthyl-3(2H)-isothiazol					
one					
55965-84-9					
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Glycérine	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 20 mg/m ³
56-81-5		Ceiling: 15 mg/m ³			
Éthanol	-	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm
64-17-5		Ceiling: 3000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³

EGHS / EN Page 34/58

				STEL: 2000 ppm		1000 ppm	STEL: 1300 ppm
			T14/4 0 4 / 0	STEL: 3800 mg/m ³		900 mg/m ³	STEL: 2500 mg/m ³
Azoture de sodium	0.75		TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³		S+	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.3 mg/m ³	H* STEL: 0.3 mg/m ³).1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	1 1 1 1 1	\: 0.1 mg/m ³	D	STEL. U.3 HIg/III		0.3 mg/m ³	iho*
Nom chimique		France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG		A* rèce	Hongrie
Glycérine		A: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³		10 mg/m ³	riorigne
56-81-5	1 0 0 /	A. To mg/m²	TVVA. 200 Hig/III	Peak: 400 mg/m ³	IVVA.	io ing/iii	-
Éthanol	T\//	A: 1000 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	Τ\Λ/Δ · 1	1000 ppm	TWA: 1900 mg/m ³
64-17-5		: 1900 mg/m ³	TWA: 380 mg/m ³	TWA: 380 mg/m ³	TWA: 19	900 mg/m ³	STEL: 3800 mg/m ³
01170		L: 5000 ppm	1 vv/ (: 000 mg/m	Peak: 800 ppm	1 7 7 7 7 . 1 7	oo mg/m	0122.00001119/111
		: 9500 mg/m ³		Peak: 1520 mg/m ³			
Azoture de sodium		A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA:	0.1 ppm	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³		Peak: 0.4 mg/m ³).3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
		*				0.1 ppm	
						0.3 mg/m ³	
Nom chimique		Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII		ttonie	Lituanie
Éthanol	STE	L: 1000 ppm	-	STEL: 1000 ppm		000 mg/m ³	TWA: 500 ppm
64-17-5	I _	11 1		STEL: 1884 mg/m ³		3	TWA: 1000 mg/m ³
							STEL: 1000 ppm
							STEL: 1900 mg/m ³
Chlorure de sodium		-	-	-	TWA:	5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
7647-14-5						_	-
Azoture de sodium		A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.29 mg/m ³).1 mg/m ³	O*
26628-22-8	STE	L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.11 ppm		0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
		Sk*	cute*			.da*	STEL: 0.3 mg/m ³
Nom chimique	Lu	xembourg	Malte	Pays-Bas	No	rvège	Pologne
Glycérine		-	-	-		-	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5							
Éthanol		-	-	TWA: 260 mg/m ³			TWA: 1900 mg/m ³
64-17-5				STEL: 1900 mg/m ³		50 mg/m ³	
				H*		625 ppm	
A - atura da a aliuma		Dec.*	alsia*			87.5 mg/m ³).1 mg/m ³	
Azoture de sodium	СТЕ	Peau*	skin* STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³		0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³ \: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	H*	SIEL.	J.3 mg/m ^e	skóra*
Nom chimique		Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
Glycérine		A: 10 mg/m ³	Noumanie	TWA: 11 mg/m ³		00 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5	1 0 0 /	A. To mg/m²	-	I IVVA. IT IIIg/III		100 mg/m ³	I TWA. TO HIG/III
Éthanol	STE	L: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 500 ppm		60 mg/m ³	STEL: 1000 ppm
64-17-5	0,5	L. 1000 ppiii	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 960 mg/m ³		500 ppm	STEL: 1910 mg/m ³
			STEL: 5000 ppm	Ceiling: 1920 mg/m ³		1000 ppm	0122. 1010 mg/m
			STEL: 9500 mg/m ³			920 mg/m ³	
Azoture de sodium	TWA	A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³).1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	K*		0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	Ceilin	g: 0.29 mg/m ³	P*	Ceiling: 0.3 mg/m ³		K*	vía dérmica*
		ng: 0.11 ppm					
		Cutânea*					
Nom chimique		Suède		Suisse		Royaume-Uni	
Glycérine			-	TWA: 50 mg/m ³			/A: 10 mg/m ³
56-81-5				STEL: 100 mg/m ³			EL: 30 mg/m ³
	Éthanol		500 ppm	TWA: 500 ppm			A: 1000 ppm
64-17-5			000 mg/m ³	TWA: 960 mg/m ³			\: 1920 mg/m ³
			KGV: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm			EL: 3000 ppm
A-24 ! "			(GV: 1900 mg/m³	STEL: 1920 mg/m ³			L: 5760 mg/m ³
Azoture de sodium			0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³			A: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		Bindande K	GV: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.4 mg/m	l۲	SIE	EL: 0.3 mg/m ³
F Chloro 2 máthail 2/211	iooth:-			<u> </u>			Sk*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia			-	S+	.3		-
zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone				TWA: 0.2 mg/m ³ STEL: 0.4 mg/m ³			
55965-84-9	אוטוע			51LL. 0.4 HIg/II	1.		
55905-04-9							

EGHS / EN Page 35/58

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

Aucun(e) connu(e)

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect solution aqueuse

Couleur Transparent à légèrement trouble

Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air Limites supérieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition pН

363 °C Aucun(e) connu(e) 7.4

Aucun(e) connu(e) pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucun(e) connu(e)

Page 36 / 58

R1c - Conjugates (3,55 ml)

Date de révision 19-mai-2023

Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Densité relativeAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Masse volumique apparente

Densité de liquide

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) **Caractéristiques des particules**

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

EGHS / EN Page 37/58

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 25,424.80 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 20,000.00 mg/kg

ETAmél 7,216.00 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation	
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat)4 h	
Éthanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat)4 h = 133.8 mg/L (Rat)4 h	
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat) 1 h	
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg (Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg (Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou Peut provoquer une allergie cutanée. cutanée

Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible. germinales

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

EGHS / EN Page 38/58

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 1E-05 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		micro-organismes	
Glycérine	-	LC50: 51 - 57mL/L (96h,	-	-
		Oncorhynchus mykiss)		
Éthanol	·	LC50: 12.0 - 16.0mL/L	-	LC50: 9268 - 14221mg/L
		(96h, Oncorhynchus		(48h, Daphnia magna)
		mykiss)		EC50: =2mg/L (48h,
		LC50: >100mg/L (96h,		Daphnia magna)
		Pimephales promelas)		
		LC50: 13400 - 15100mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
Chlorure de sodium	-	LC50: 5560 - 6080mg/L	-	EC50: =1000mg/L (48h,
		(96h, Lepomis		Daphnia magna)
		macrochirus)		EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		LC50: =12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: 6020 - 7070mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: =7050mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: 4747 - 7824mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h,	-	-
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =0.7mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =5.46mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

12.2. Persistance et dégradabilité

EGHS / EN Page 39/58

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycérine	-1.75
Éthanol	-0.35
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	0.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Glycérine	La substance n'est pas PBT/vPvB
Éthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

EGHS / EN Page 40/58

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1Numéro ONUNon réglementé14.2Désignation officielle deNon réglementé

transport de l'ONU

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Éthanol	RG 84	-
64-17-5		
Chlorure de sodium	RG 78	-
7647-14-5		

Pays-Bas

EGHS / EN Page 41/58

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Éthanol	Present	-	Fertility Category 1A Development Category 1A Can be harmful via breastfeeding

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

- '	oz i rodano i nytopilarmaocanques (1107/2000/02)			
	Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)		
	Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire		

Nom chimique
Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012
(BPR)

Éthanol - 64-17-5
Type de produits 1 : Hygiène humaine Type de produits 2

Ethanol - 64-17-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 6 : Protection des produits pendant le stockage Type de produits 11 : Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication Type de produits 12 : Produits anti-biofilm Type de produits 13 : Produits de protection des fluides de travail ou de coupe

<u>Inventaires internationaux</u> Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

EGHS / EN Page 42/58

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Lègende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

EGHS / EN Page 43/58

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 19-mai-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / EN Page 44/58



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 22-mai-2023 Numéro de révision 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit R1d - Conjugates (2,8 ml)

Numéro (s) de catalogue 12011002

Nanoforms Sans objet

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Siège social</u> <u>Fabricant</u>

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad

Bio

USA France

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

EGHS / EN Page 45 / 58

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

Contient du matériel d'origine animale. (Bétail).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Chlorure de sodium 7647-14-5	10 - 20	Aucune donnée disponible	231-598-3	Aucune donnée disponible	-	-	-
Éthanol 64-17-5	1 - 2.5	Aucune donnée disponible	(603-002-00 -5) 200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	-	1	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	(011-004-00 -7) 247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isoth	0.01	Aucune donnée disponible	(613-167-00 -5)	Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 % Skin Corr. 1C ::		100

EGHS / EN Page 46/58

iazolone	Eye Dam. 1 (H318)
55965-84-9	Skin Sens. 1A (H317) Skin Irrit. 2 ::
	(EUH071) 0.06%<=C<0.6
	Aquatic Acute 1 (H400) %
	Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1A
	(H410) :: C>=0.0015%
	Eye Dam. 1 ::
	C>=0.6%

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Chlorure de sodium 7647-14-5	3000	10000	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)
Éthanol 64-17-5	7060		Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API) 116.9 133.8	116.9 133.8	Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API)
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)	0.054 - 0.52	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

EGHS / EN Page 47/58

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

EGHS / EN Page 48/58

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Éthanol	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm
64-17-5		TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1907 mg/m ³		TWA: 1900 mg/m ³
		STEL 2000 ppm			
		STEL 3800 mg/m ³			
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³	D*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	*	H*		K*	*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i		TWA: 0.05 mg/m ³	-	-	-
sothiazolone, en mélange		Sh+			
avec					
2-méthyl-3(2H)-isothiazol					
one					
55965-84-9	21	5 () ()			
Nom chimique	Chypre	République tchèque		Estonie	Finlande
Éthanol	-	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm
64-17-5		Ceiling: 3000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
			STEL: 2000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1300 ppm
			STEL: 3800 mg/m ³	STEL: 1900 mg/m ³	STEL: 2500 mg/m ³
Azoture de sodium	*	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	S+	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.3 mg/m ³	H*	TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	TWA: 0.1 mg/m ³	D*	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	iho*
		=====		A*	
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Éthanol	TWA: 1000 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1900 mg/m ³
64-17-5	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 380 mg/m ³	TWA: 380 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 3800 mg/m ³
	STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³		Peak: 800 ppm Peak: 1520 mg/m³		

EGHS / EN Page 49/58

Azoture de sodium 26628-22-8		A: 0.1 mg/m ³ L: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³	TWA: 0 STEL:	0.1 ppm 0.3 mg/m ³ 0.1 ppm 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Nom chimique		Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII		tonie	Lituanie
Chlorure de sodium 7647-14-5		-	-	-		5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Éthanol 64-17-5	STE	L: 1000 ppm	-	STEL: 1000 ppm STEL: 1884 mg/m ³		000 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 1000 mg/m³ STEL: 1000 ppm STEL: 1900 mg/m³
Azoture de sodium 26628-22-8		A: 0.1 mg/m³ L: 0.3 mg/m³ Sk*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ cute*	Ceiling: 0.29 mg/m ³ Ceiling: 0.11 ppm	STEL: (.1 mg/m ³).3 mg/m ³ da*	O* TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Nom chimique	Lu	xembourg	Malte	Pays-Bas		vège	Pologne
Éthanol 64-17-5		-	-	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1900 mg/m ³ H*	TWA: 9 STEL:	500 ppm 50 mg/m³ 625 ppm 87.5 mg/m³	TWA: 1900 mg/m ³
Azoture de sodium 26628-22-8		Peau* L: 0.3 mg/m ³ A: 0.1 mg/m ³	skin* STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ H*	TWA: 0	0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ skóra*
Nom chimique		Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
Éthanol 64-17-5	STE	L: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³ Ceiling: 1920 mg/m ³	TWA:	60 mg/m ³ 500 ppm 1000 ppm 920 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m ³
Azoture de sodium 26628-22-8	STE Ceilin Ceilir	A: 0.1 mg/m ³ L: 0.3 mg/m ³ g: 0.29 mg/m ³ ng: 0.11 ppm Cutânea*	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ P*	TWA: 0.1 mg/m ³ K* Ceiling: 0.3 mg/m ³	STEL: (0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ K*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ vía dérmica*
Nom chimique			uède	Suisse			oyaume-Uni
Éthanol 64-17-5		NGV: 1 Vägledande Vägledande k	500 ppm 000 mg/m³ KGV: 1000 ppm (GV: 1900 mg/m³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppr STEL: 1920 mg/i	า ³ ท ท ³	TW <i>A</i> Ste	A: 1000 ppm A: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm L: 5760 mg/m³
Azoture de sodium 26628-22-8	Azoture de sodium NGV:		0.1 mg/m ³ (GV: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m STEL: 0.4 mg/m	3		A: 0.1 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³ Sk*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9			-	S+ TWA: 0.2 mg/m STEL: 0.4 mg/m			-

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

EGHS / EN Page 50/58

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. **Protection respiratoire**

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect solution aqueuse Couleur transparent Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique

Viscosité dynamique Hydrosolubilité

Solubilité(s) Coefficient de partage

Pression de vapeur Densité relative Masse volumique apparente Densité de liquide

Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie Distribution granulométrique

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

363 °C

7.4 Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Miscible à l'eau

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucune information disponible

Aucun(e) connu(e)

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Page 51/58

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

EGHS / EN Page 52/58

ETAmél (voie orale) 25,375.60 mg/kg **ETAmél** 6,876.50 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat)1 h
Éthanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat)4 h = 133.8 mg/L (Rat)4 h
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg (Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg (Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Aucune information disponible. STOT - exposition unique

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Danger par aspiration

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

ΕN Page 53 / 58

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 2E-05 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
Nom chimique	aquatiques	Foissoit	micro-organismes	Crustaces
Chlorure de sodium	aqualiques	LC50: 5560 - 6080mg/L	micro-organismes	EC50: =1000mg/L (48h,
Chiorure de sodium	-		-	
		(96h, Lepomis		Daphnia magna)
		macrochirus)		EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		LC50: =12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: 6020 - 7070mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: =7050mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: 4747 - 7824mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
,		mykiss)		
Éthanol	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L	-	LC50: 9268 - 14221mg/L
		(96h, Oncorhynchus		(48h, Daphnia magna)
		mykiss)		EC50: =2mg/L (48h,
		LC50: >100mg/L (96h,		Daphnia magna)
		Pimephales promelas)		
		LC50: 13400 - 15100mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h,	-	-
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =0.7mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =5.46mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Éthanol	-0.35
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	0.7
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB

EGHS / EN Page 54/58

Éthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

<u>IMDG</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

EGHS / EN Page 55 / 58

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

<u>ADR</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Maladics professionnelies (17 400 0; 1 failed)		
Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Chlorure de sodium	RG 78	-
7647-14-5		
Éthanol	RG 84	-
64-17-5		

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Éthanol	Present	-	Fertility Category 1A Development Category 1A Can be harmful via
			breastfeeding

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire

EGHS / EN Page 56/58

Pàglament que los produits bissides (IJE) pº 529/2012 (PPP)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012
'	(BPR)
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine
Éthanol - 64-17-5	Type de produits 1 : Hygiène humaine Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 6 : Protection des produits pendant le stockage Type de produits 11 : Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication Type de produits 12 : Produits anti-biofilm Type de produits 13 : Produits de protection des fluides de travail ou de coupe

<u>Inventaires internationaux</u> Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul

EGHS / EN Page 57/58

Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimigues Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 22-mai-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / EN Page 58/58